



Ceci est une communication marketing.
Fiche d'information | 31 janvier 2026

Vanguard Euro Investment Grade Bond Index Fund

Institutional Plus GBP Hedged Acc

Date de création: 26 février 2026

Encours total (million) 1 575 £ | Encours classe d'actifs (million) 0 £ au 31 janvier 2026

Souscription initiale minimum	ISIN	SEDOL	Bloomberg	Structure d'investissement	SRI*	Code de l'indice	Domicile	Règlement	Fréquence de négociation (heure limite)
£100 000 000	IE000GME9RM1	BS46DC2	VEIGBIP	UCITS	2	H23044GB	Irlande	T+2	Quotidienne (12:00 heure d'Irlande)

Le Montant des frais courants (MFC)* 0,08 %

*Le Montant des frais courants (MFC) englobe les frais administratifs, juridiques, réglementaires, d'audit, de dépositaire et d'enregistrement encourus au titre des Fonds.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds applique une approche de gestion passive (ou indiciaire) par l'acquisition physique de titres et vise à reproduire la performance de l'Indice Bloomberg EUR Non-Government Float Adjusted Bond Index (l'« Indice »).
- L'Indice est un indice pondéré par le marché de titres à revenu fixe de qualité « investment grade » libellés en euros dont l'échéance est supérieure à un an et dont la taille d'émission minimale est de 300 millions EUR, à l'exception de certains secteurs mentionnés cidessous.
- L'Indice comprend des titres émis par des sociétés, des entités titrisées et des entités gouvernementales/supranationales (y compris des entités telles que l'Union européenne), mais il exclut les bons du Trésor et les entités gouvernementales des pays de la zone euro.
- Le Fonds s'efforce de : 1. Reproduire la performance de l'Indice en investissant, par l'acquisition physique de titres, dans un portefeuille de titres qui, dans la mesure du possible, constitue un échantillon représentatif des titres composant l'Indice. 2. Rester pleinement investi, sauf dans des conditions politiques, de marché ou autres extraordinaires dans lesquelles le Fonds peut s'écarter temporairement de cette politique d'investissement pour éviter les pertes.

Gestionnaire de portefeuille

Vanguard Asset Management, Ltd.
Europe Bond Index Team

* Indicateur synthétique de risque

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard Euro Investment Grade Bond Index Fund

Institutional Plus GBP Hedged Acc

Résumé de la performance

GBP—Vanguard Euro Investment Grade Bond Index Fund
Indice de référence — Bloomberg EUR Non-Government Float Adjusted Bond Index in GBP

Le fonds a été lancé le 26 février 2026. Performance sera disponible un an après.

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard Euro Investment Grade Bond Index Fund

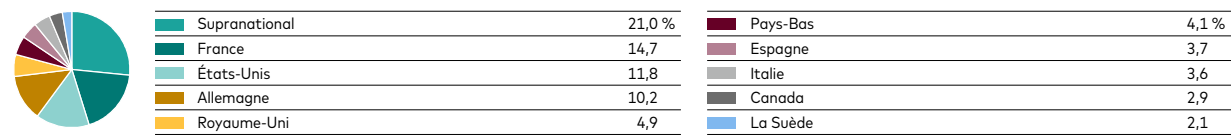
Institutional Plus GBP Hedged Acc

Données au 31 janvier 2026 sauf a déclaré contraire.

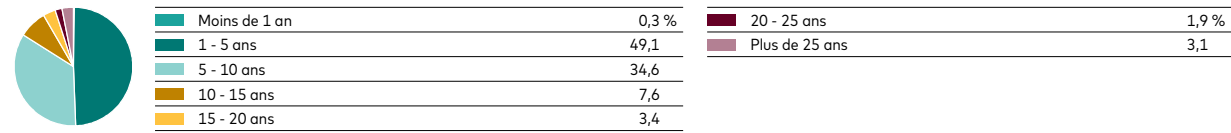
Caractéristiques	Fonds	Indice de référence
Nombre d'obligations	3 187	5 889
Rendement le plus défavorable	3,01 %	3,01 %
Coupon moyen	2,6 %	2,6 %
Maturité moyenne	6,0 ans	6,0 ans
Qualité moyenne	A+	A+
Duration moyenne	5,1 ans	5,1 ans
Trésorerie court-terme*	0,3 %	—
Taux de rotation	15 %	—

L'approche du PTR (Taux de rotation du portefeuille) couvre l'ensemble des achats et ventes de valeurs, des souscriptions et rachats, ainsi que la moyenne des actifs nets du Fonds pour calculer le taux de rotation. Le Rendement le plus défavorable est calculé dans les devises locales des avoirs sous-jacents. En tant que tel, le rendement réel reçu dans la devise de la classe de part peut différer du rendement à échéance indiqué. Données au 31 décembre 2025.

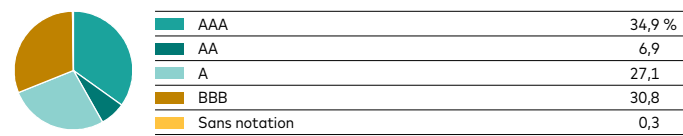
Répartition des marchés



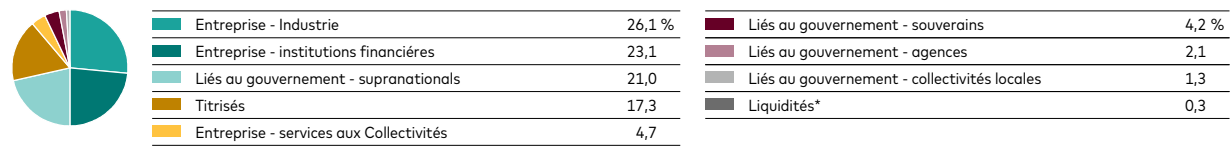
Distribution en fonction des échéances des instruments de crédit (% du fonds)



Répartition par qualité du crédit (% du fonds)



Ventilation par type d'emetteur (% du fonds)



La Source: Vanguard

Glossaire des caractéristiques des fonds

La section relative aux caractéristiques des fonds ci-dessus contient un certain nombre de mesures que les investisseurs professionnels utilisent pour évaluer individuellement la valeur des actions par rapport au marché ou à la moyenne de l'indice. Ces mesures peuvent également être utilisées pour évaluer et comparer les fonds par rapport au marché en calculant les valeurs moyennes de toutes les actions détenues par le fonds et en les comparant à celles de l'indice de référence du fonds. Nous mettons à votre disposition les définitions des termes utilisés.

Rendement le plus défavorable s'applique lorsque le portefeuille est investi en obligations remboursables par anticipation. Lorsque ce n'est pas le cas, le Rendement le plus défavorable = le Rendement jusqu'à l'échéance.

Le coupon moyen désigne le taux d'intérêt moyen versé par les titres à revenu fixe détenus dans un fonds. Il s'exprime en pourcentage de la valeur nominale.

La maturité moyenne est la durée moyenne au terme de laquelle les titres à revenu fixe détenus par un fonds atteignent leur maturité pour remboursement, sachant que l'émetteur a la possibilité de racheter l'obligation avant la date d'échéance. Elle traduit la part des actifs dans le fonds par titre, ainsi que les contrats à terme détenus par le fonds. En général, plus la maturité effective moyenne est longue, plus le cours des parts du fonds est sensible aux variations des taux d'intérêt du marché.

La qualité moyenne est un indicateur du risque de crédit. Ce chiffre correspond à la moyenne des notations attribuées aux positions obligataires détenues par un fonds par les agences de notation. Ces agences fondent leur jugement de notation sur leur évaluation de la capacité de l'émetteur à honorer ses obligations. La qualité s'exprime en fonction d'une échelle de notation, Aaa ou AAA représentant la note de solvabilité la plus élevée attribuée aux émetteurs.

La duration moyenne est une estimation de la sensibilité de la valeur des titres obligataires détenus par un fonds aux variations de taux d'intérêt. Pour observer dans quelle mesure la valeur peut varier, il suffit de multiplier la duration moyenne par la variation du taux d'intérêt. Lorsque les taux d'intérêt augmentent d'un point de pourcentage, la valeur des obligations détenues par un fonds dont la duration moyenne est de cinq ans baisse d'environ 5%. Si les taux baissent d'un point de pourcentage, la valeur augmente de 5%.

Le rendement de la distribution désigne les montants de distribution prévus au cours des douze prochains mois en pourcentage du cours moyen de l'unité, à la date indiquée. Il est basé sur l'état du portefeuille à cette date particulière. Il exclut les frais de base et les investisseurs pourraient être assujettis à des retenues d'impôt applicables aux distributions.

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard Euro Investment Grade Bond Index Fund

Institutional Plus GBP Hedged Acc

Informations sur les risques des investissements

La valeur des investissements et les revenus en découlant peuvent varier à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne recouvrent pas l'intégralité du montant investi.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les fonds investissant dans des titres à taux fixe présentent un risque de défaillance de remboursement et d'érosion du capital investi. Par ailleurs, le niveau de revenu peut fluctuer. L'évolution des taux d'intérêt peut grever la valeur en capital des titres à revenu fixe. Les obligations d'entreprises peuvent présenter un meilleur rendement, mais aussi un risque de crédit supérieur accroissant le risque de défaillance de remboursement et d'érosion du capital investi. Le niveau de revenu peut fluctuer, et l'évolution des taux d'intérêt peut grever la valeur en capital des obligations.

Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque ou le coût et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est susceptible d'augmenter ou de réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et de susciter des fluctuations plus importantes de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Un instrument financier dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché.

Certains fonds investissent dans des titres libellés dans différentes devises. La valeur de ces placements peut fluctuer à la hausse ou à la baisse en fonction des variations des taux de change.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section << Facteurs de risque >> du prospectus sur notre site web à l'adresse <https://global.vanguard.com>.

Pour plus d'information, veuillez contacter votre responsable commercial local ou:

Web: <http://global.vanguard.com>

Agent de transfert (Europe): Tel. +353 1 241 7144

Services à la clientèle (Europe): Tel. +44 (0)203 753 4305

Email: european_client_services@vanguard.co.uk

Enune Information

Ceci est une communication marketing.

Pour de plus amples informations sur les politiques et les risques d'investissement du fonds, veuillez vous reporter au prospectus de l'OPCVM et au DIC avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le DIC relatif à ce fonds est disponible dans les langues locales, avec le prospectus (en anglais uniquement), sur le site Internet de Vanguard à l'adresse <https://global.vanguard.com/>.

Les informations figurant dans les présentes ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de vente de titres, dans un territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la loi, ni à l'égard d'une personne envers laquelle il serait illégal de formuler une telle offre ou sollicitation, ou si la personne à l'origine de l'offre ou de la sollicitation n'est pas habilitée à la formuler. Les informations présentent un caractère général et ne constituent pas des conseils en investissement, ni des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leurs propres conseillers professionnels au sujet des conséquences d'un investissement dans des parts/actions, de la détention ou de la cession de parts/actions, et de la réception de distributions relatives à tout investissement.

Vanguard Investment Series plc a été agréée en qualité d'OPCVM par la Banque centrale d'Irlande et enregistrée en vue de sa distribution publique dans certains pays de l'Union européenne. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter le prospectus des Fonds pour davantage d'informations. Il est également recommandé aux investisseurs potentiels de consulter leurs propres conseillers sur les implications de leur décision d'investissement, sur la détention ou la cession de parts des fonds et sur les implications de la perception de distributions au titre de ces parts en vertu de la loi du pays dans lequel ils sont assujettis à l'impôt.

Le gestionnaire de Vanguard Investment Series plc est Vanguard Group (Ireland) Limited. Vanguard Asset Management, Limited agit en qualité de distributeur de Vanguard Investment Series plc.

Le Gestionnaire des fonds domiciliés en Irlande peut décider de mettre fin à tous les accords conclus pour la commercialisation des actions dans un ou plusieurs pays conformément à la Directive OPCVM, dans sa version modifiée le cas échéant.

Pour les investisseurs des fonds domiciliés en Irlande, une synthèse des droits des investisseurs peut être obtenue via le site

<https://www.ie.vanguard/content/dam/intl/europe/documents/en/vanguard-investors-rights-summary-irish-funds-jan22.pdf> et est disponible en anglais, allemand, français, espagnol, néerlandais et italien.

BLOOMBERG® est une marque commerciale et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. Bloomberg Finance L.P. et ses entités affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement, « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'ensemble des droits de propriété sur les Indices Bloomberg.

Les produits ne sont pas parrainés, approuvés, émis, vendus ou promus par « Bloomberg ». Bloomberg n'effectue aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou tacite, aux propriétaires ou aux acheteurs des produits ou à tout autre membre du public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les produits en particulier, ou quant à la capacité des Indices Bloomberg à répliquer la performance du marché obligataire dans son ensemble. Bloomberg ne se prononce pas quant à la légalité ou l'adéquation des produits à l'égard de toute personne ou entité. La seule relation de Bloomberg avec Vanguard et les produits est la licence des Indices Bloomberg qui sont déterminés, composés et calculés par BISL sans tenir compte de Vanguard ou des produits ou de tous propriétaires ou acheteurs des produits. Bloomberg n'a aucune obligation de prendre en considération les besoins des produits ou des propriétaires des produits dans la détermination, la composition ou le calcul des Indices Bloomberg. Bloomberg n'est pas responsable de la détermination du calendrier, des prix ou des quantités des produits à émettre, et n'y pas participé. Bloomberg n'a aucune obligation ou responsabilité en ce qui concerne l'administration, la commercialisation ou le commerce des produits.

SEDOL et SEDOL Masterfile® sont des marques déposées de la London Stock Exchange Group PLC.

Les données SEDOL ont été fournies par le SEDOL Masterfile® de la London Stock Exchange.